



Monsieur le Président
CENTRE DE GESTION DE LA FPT
30, rue Denis Papin
CS 12213
16022 ANGOULEME Cedex

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Président, *cher Patrick V.* Aussac-Vadalle, le 07 septembre 2022

J'accuse réception du courrier du service Assurance Groupe en date du 26 août dernier m'informant du rejet de la prise en charge des indemnités journalières pour l'agent Christelle RENAUD.

Votre service motive cette décision au regard du courrier de la CPAM en date du 15 mars 2022 notifiant à cet agent la décision du Médecin Conseil de sa reprise du travail. L'agent m'a adressé copie de cette décision, mais à ma connaissance n'a pas fait de recours amiable auprès de la Commission Médicale de la CPAM. J'ai alerté vos services de cette situation le 15 avril 2022.

Lors de sa séance du 14 avril 2022 le Comité Médical a décidé que « *Les prolongations de congé de maladie ordinaire supérieures à 6 mois d'arrêt de travail soit après le 09.03.2022 sont justifiées. Madame Renaud est inapte de manière totale et définitive à l'exercice de toutes fonctions au sein de la collectivité qui l'emploie. Une étude sur un poste de reclassement externe à la collectivité est à réaliser.*

Au vu de cette décision et compte tenu qu'elle s'oppose à la décision médicale de la CPAM vos services m'ont confirmé par téléphone que c'est la décision du Conseil Médical de la Fonction Publique Territoriale qui prévalait.

En application de la réglementation et comme demandé par vos services, nous vous avons alors saisi pour mettre en place une procédure de reclassement. Nous sommes à ce jour dans l'attente du résultat de cette démarche au regard du délai légal qui est éteint.

Dans ces conditions la décision du service Assurance Groupe rejetant la prise en charge des indemnités journalières me semble inappropriée et je forme par la présente un recours gracieux à l'encontre de cette décision.

Je vous sollicite également pour l'organisation d'une réunion avec l'ensemble de vos services concernés et la secrétaire de mairie afin de traiter ce dossier conformément aux règles applicables et dans l'intérêt des parties.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et je reste à votre disposition pour compléter votre information si nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Gérard LIOT

Le Maire,
Gérard LIOT



Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr

Internet : www.aussac-vadalle.fr